

Salon international de Lyon

du 9 au 11 novembre 2007

Calendrier

Jeudi 8 Novembre	de 10 heures à 18 heures	- Attribution des places pour l'exposition et le concours en fonction de leur date de réception et installation des stands
	à partir de 18 h 30	- Installation des stands commerciaux - Apéritif de bienvenue
<i>Veuillez noter que tous les stands doivent être installés le jeudi soir. Aucune installation possible les autres jours pour cause de commission de sécurité</i>		
Vendredi 9 Novembre	à partir de 9 heures de 10 heures à 18 heures	- Ouverture pour les exposants pour finalisation des stands - Ouverture au public
Samedi 10 Novembre	à partir de 9 heures de 10 heures à 18 heures de 20 heures à	- Ouverture pour les exposants - Ouverture au public - Soirée de gala, remise des prix
Dimanche 11 Novembre	à partir de 9 heures de 10 heures à 17 heures de 17 à 20 heures	- Ouverture pour les exposants - Ouverture au public - Démontage de l'exposition

Exposition

Concerne la peinture sur porcelaine et verre cuite à haute température. Tout autres techniques refusées. Trois pièces maximum par exposant qui doit fournir son matériel de présentation. L'exposant aura le droit de vendre ces pièces durant le salon. L'inscription à l'avance est obligatoire et devient définitive après paiement, l'attribution des emplacements se fera en fonction de la date de réception de votre dossier.

Concours

L'inscription est effective à la réception de la fiche accompagnée d'un chèque de 40 €. Deux pièces doivent être présentées au concours : décor de fées et lutins et décor libre. Elles doivent être signées.

Les pièces mises en concours ne doivent pas avoir été exposées ni primées lors de précédentes expositions. Les pièces réalisées lors d'un séminaire ne sont pas acceptées. Le matériel nécessaire à l'exposition des pièces comme les trépieds ou les plateaux devront être marqués à votre nom.

Démonstrations

Le droit d'entrée est fixé à 2 € entièrement reversé au professeur. Durée maximum : 45 minutes. Le programme sera affiché à l'entrée du salon. Aucune vente ne sera autorisée pendant les démonstrations et dans la salle où elles se dérouleront. La publicité pour vos stages et cours est permise sur votre table de démonstration.

Dédicaces

Des séances de dédicaces d'ouvrages traitant de la peinture sur porcelaine seront organisées tout au long du salon. Auteurs ou éditeurs contactez nous afin de définir les modalités.

Bénévoles

Nous cherchons des personnes disponibles pour nous apporter leur aide avant, pendant et après le salon et même dès maintenant. Nous espérons recevoir beaucoup de réponses et nous nous réjouissons déjà du travail que nous allons accomplir ensemble.

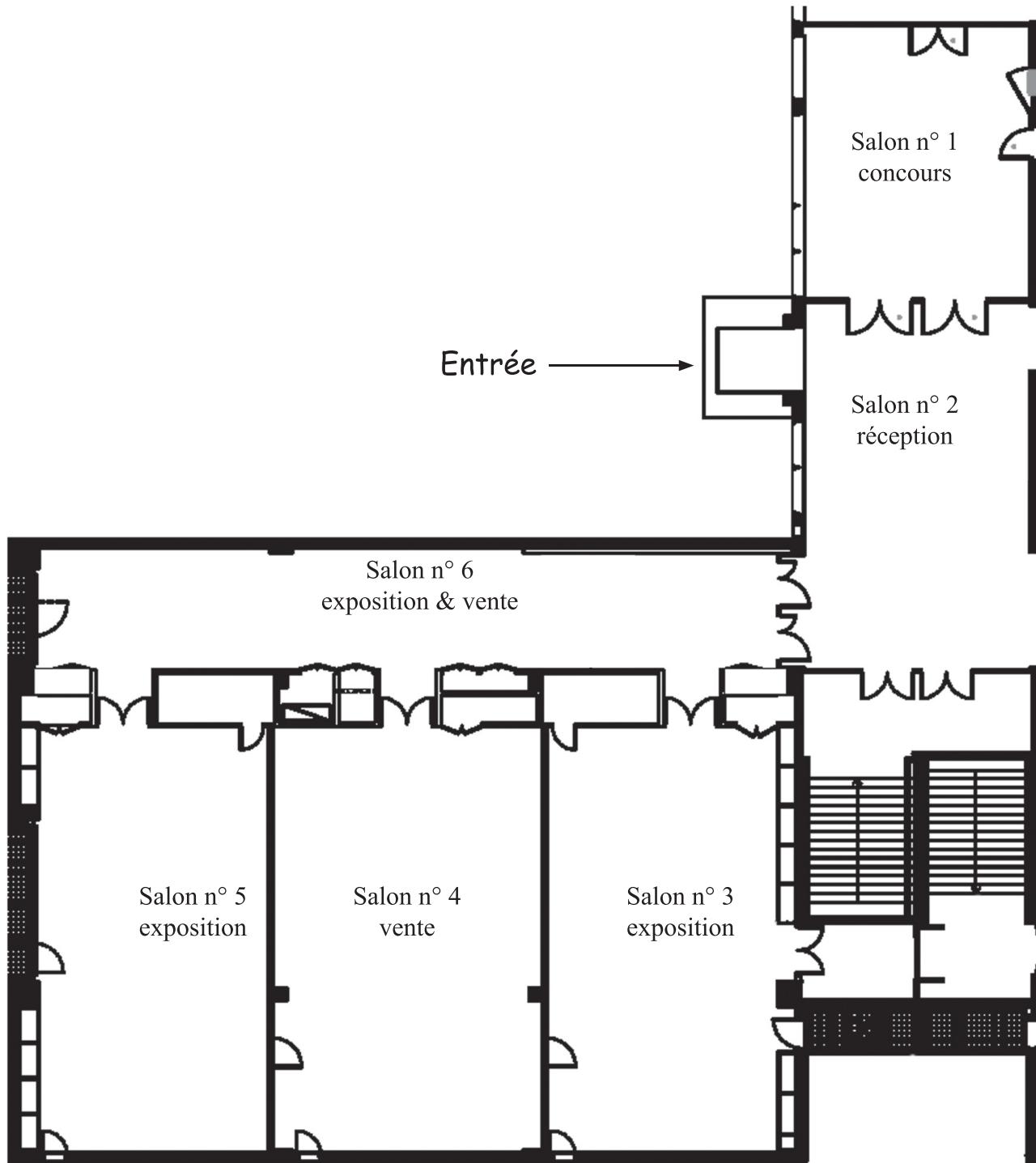
Salon international de Lyon

du 9 au 11 novembre 2007

Soirée de gala

Durant cette soirée, nous naviguerons sur la Saône en découvrant la ville de Lyon du nord au sud. L'apéritif sera servi à bord en attendant tous les participants. Au menu, cuisine lyonnaise dont la réputation n'est plus à faire. La remise des prix aura lieu à la fin de la soirée. Le prix inclut : le transport en car aller retour depuis la Cité Internationale jusqu'au quai d'embarquement, l'apéritif, le dîner, les boissons, la croisière.

Plan du salon



Salon international de Lyon

du 9 au 11 novembre 2007

Règlement

- 1 - L'exposition est ouverte aux peintres de tous les pays. L'exposition concerne la peinture sur porcelaine cuite à haute température, dite troisième feu et le verre. Tous les autres procédés seront strictement refusés.
- 2 - Pour exposer ou participer au concours, l'inscription à l'avance est obligatoire et devient définitive après paiement.
- 3 - Les pièces doivent être en porcelaine, signées, ne pas être défectueuses et de moins de 5 ans.
- 4 - Le nombre maximum de pièces exposées est de trois pour l'exposition et deux pour le concours.
- 5 - Le matériel de présentation : pied, plateau tournant, étiquettes... est à fournir par l'exposant et étiqueté à son nom.
- 6 - Les pièces sont remises le jeudi de 13 à 18 heures. Aucune pièce ne sera admise les autres jours de l'exposition. Elles seront restituées le dimanche à partir de 17 heures.
- 7 - Le dépôt, la manutention et la mise en exposition sont sous la responsabilité de l'exposant, l'organisateur n'assumant aucune responsabilité en cas de dégât, vol ou/et perte.
- 8 - Les pièces et accessoires non retirés à la fin du salon seront renvoyés à l'exposant, frais de port à sa charge.
- 10 - Les participants acceptent que leurs pièces soit photographiées par l'organisateur et/ou son photographe attitré. Ils acceptent que ces photos soient utilisées au bon vouloir de l'organisateur.
- 11 - Les participants désirant vendre leurs pièces durant l'exposition devront en indiquer le prix sur une étiquette. La vente sera réalisée par l'organisateur qui percevra une commission de 10% du prix.
- 12 - Le forfait de 40 € pour le concours ou l'exposition ne donne pas droit à la vente de produits ou fournitures. L'entrée au salon est incluse dans ce prix.
- 13 - La participation implique l'acceptation du présent règlement ainsi que celui du concours.

Hôtels

Catégorie *	Etap Hôtel	0892.68.04.91	69 Chambres	à partir de 40 €
Catégorie **	Le Britania	04.78.52.86.52	55 Chambres	à partir de 72 €
	Au Patio Morand	04.78.52.62.62	31 Chambres	de 62 à 80 €
	Hôtel des Congrès	04.72.69.16.16	98 Chambres	de 105 à 125 €
	Mercure Charpennes	04.72.44.46.46	98 Chambres	à partir de 115 €
	Ariana	04.78.85.32.33	102 Chambres	de 50 à 80 €
Catégorie ***	Holiday Inn Garden Court	04.78.24.44.68	55 Chambres	de 108 à 160 €
	Le Roosevelt	04.78.52.35.67	48 Chambres	de 95 à 110 €
	Foch	04.78.89.14.01	16 Chambres	à partir de 90 €
Catégorie ****	La Reine Astrid	04.72.82.18.00	90 appartements	de 200 à 430 €
<i>Dans la Cité Internationale</i>	Hilton Lyon	04.78.17.50.50	199 Chambres	de 150 à 300 €
"	Hôtel Concorde la Cité	04.78.17.86.86	164 Chambres	de 180 à 240 €

Salon international de Lyon

du 9 au 11 novembre 2007

Inscription pour	<input type="checkbox"/> Exposition	<input type="checkbox"/> Concours	<input type="checkbox"/> Stand commercial	<input type="checkbox"/> Soirée de gala	<input type="checkbox"/> Bénévole	<input type="checkbox"/> Démonstrations
Nom				Prénom		
Association, Nom						
Pour les commerçants et les sociétés						
Raison sociale, nom					Numéro Tva	<input type="checkbox"/>
Pour le dîner de la soirée de gala, comme plat principal, je désire						
				<input type="checkbox"/> Quenelle de brochet	<input type="checkbox"/> Volaille de Bresse	
Adresse						
Code Postal			Ville			
Téléphone				Télécopie		
Email						
Numéro d'immatriculation du véhicule					Pays d'origine	<input type="checkbox"/>
Billet d'entrée permanent	5 € par personne	x			=	,00 €
Billet d'entrée permanent pour groupe (+ de 10)	4 € par personne	x			=	,00 €
Inscription au concours	40 € par personne	x			=	,00 €
Inscription à l'exposition	40 € par personne	x			=	,00 €
Inscription à la soirée de gala	79 € par personne	x			=	,00 €
Réservation de table pour la vente	150 € par table	x			=	,00 €
Réservation de mètre linéaire pour la vente	190 € le mètre	x			=	,00 €
Date limite de règlement 30 septembre 2007				TOTAL		= ,00 €
Règlement par chèque à l'ordre de « Salon de Lyon »						
Règlement par virement sur le compte						
Envoyez votre courrier à l'adresse suivante						
Fait à				Signature		
Date	<input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 7				Tampon commercial	

Notes importantes

- Les sociétés ou personnes désirant vendre des fournitures doivent être en règle avec la législation et disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de TVA.
- Les produits mis en vente sont sous la responsabilité du vendeur. L'étiquetage et le conditionnement devront être en accord avec les normes françaises. L'organisateur pourra refuser l'ouverture d'un stand ne respectant pas ces conditions; les sommes versées à l'inscription demeureront la propriété de l'organisateur.
- L'exposant devra contracter toutes les assurances nécessaires à la couverture des risques inhérent à son activité.
- L'accès au quai de déchargement et l'installation des stands ne pourront avoir lieu que le JEUDI de 10 heures à 18 heures.
- L'entrée sur le quai de déchargement ne sera possible qu'aux véhicules munis d'un badge de la Cité Internationale. Le numéro d'immatriculation de votre véhicule doit donc être indiqué sur votre bulletin d'inscription, afin que l'organisateur puisse vous délivrer le dit badge. Le service de sécurité de la Cité Internationale refoulera tous véhicules sans badge.